



**Fédération des Conseils de Parents d'Élèves du  
Rhône & de la Métropole de Lyon  
Samedi 13 mai 2017**

**Lycée polyvalent Aragon - Picasso**

12 Chemin Côte à Cailloux

69700 GIVORS

Présenté par Pierre BROCHIER, Secrétaire Général  
et Anne MAGNIN-BAGHE, Secrétaire Générale Adjointe

**Rapport d'activités  
de la FCPE du Rhône  
Année 2016–2017**

## **Adopté par le Conseil d'Administration du 13 Avril 2017**

### **Composition du Conseil d'Administration**

Philippe BASSY	Juliette BERTIER	Lydie BOTTA-RAIMBEAUX
Cécile BOURREL	Nathalie BRICARD	Michel BRINGUIER
Pierre BROCHIER	Hervé CASSAGNE	Olivier CÉLÉRIER
Stéphane CROZE	Monique FERRERONS	Vincent GRAS
Véronique LE COARER	Stéphanie LÉGER	Marie LUGNIER JAMET
Anne MAGNIN-BAGHE	Olivier MARET	Thomas MOUYON
Thierry PERNET	Fabrice SAGOT	Hélène VOGT
Blandine ZARAGOZA		
<b>Chargés de mission</b>		
Aline BOUCHARDON	Liliane BUIRET-BEAUMONT	

### **Remerciements :**

Nous devons remercier la contribution de tous les administrateurs pour leur investissement dans les différentes instances de notre fédération (bureau, conseils d'administration, commissions, etc.), dans les activités de bourse aux livres (service rendu aux adhérents), dans les instances de représentation, (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, Conseil Académique de l'Éducation Nationale, Conseil Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire, Conseil d'Administration de l'Union Nationale du Sport Scolaire...), dans les ateliers de réflexion (Groupe numérique, gestion du personnel, groupe « réseaux sociaux »), dans les associations amies et proches de la FCPE. Le temps passé bénévolement est une formidable contribution à la vie démocratique de l'École Publique et de la République.

## SOMMAIRE

<b>1. Présentation de la FCPE du Rhône</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Fonctionnement du Conseil Départemental (CDPE)</b> .....	<b>4</b>
A. À l'échelon départemental .....	<b>4</b>
B. À l'échelon régional .....	<b>6</b>
C. À l'échelon national .....	<b>6</b>
<b>3. Communication</b> .....	<b>7</b>
<b>4. Relations avec la presse et les médias</b> .....	<b>7</b>
<b>5. Commissions internes et externes – groupes de travail</b> .....	<b>8</b>
A. Commissions internes .....	<b>8</b>
B. Commissions institutionnelles .....	<b>13</b>
<b>6. Actions menées</b> .....	<b>13</b>
<b>7. Événements</b> .....	<b>17</b>
<b>8. La FCPE est membre de nombreuses associations ou collectifs d'associations</b> .....	<b>17</b>
<b>9. Services aux adhérents</b> .....	<b>19</b>
<b>10. Formations</b> .....	<b>20</b>

### Préambule

Aux côtés des conseils locaux, le Conseil Départemental des Parents d'Élèves (CDPE) du Rhône coordonne l'action, diffuse l'information et fait le lien avec les orientations définies par notre fédération nationale et les valeurs de la FCPE.

Ce rapport d'activités s'efforce de retracer le cadre et le contexte de nos interventions en tant que FCPE départementale, de manière très synthétique. Nous souhaitons que ce bilan représente un intérêt et conduise à des questionnements des conseils locaux. Nous reviendrons sur les actions les plus marquantes lors de la présentation orale prévue dans le déroulé de notre congrès.

## 1. Présentation de la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon – Résultat des élections de parents d'élèves

Avec 15 629 familles adhérentes pour l'année scolaire 2016-2017 au 29 mars dernier et à ce jour, 293 conseils locaux, la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon reste la première fédération de parents d'élèves.

Les élections de parents d'élèves de cette année l'ont encore confirmé même si les parents indépendants sont largement majoritaires dans le 1<sup>er</sup> degré : rejet de « l'étiquette », réforme des rythmes scolaires, volonté de certains directeurs d'écoles de voir des listes indépendantes émerger moins formées et informées...les raisons sont multiples. Nous restons également très peu représentés dans les lycées professionnels, où l'éloignement des familles, que ce soit socialement et/ou géographiquement, explique en partie l'absence des représentants de parents d'élèves dans les instances de ces établissements. Tout comme l'année dernière, nous n'avons pas été en mesure d'assister aux réunions de rentrée et aux journées portes ouvertes, faute de « forces vives ».

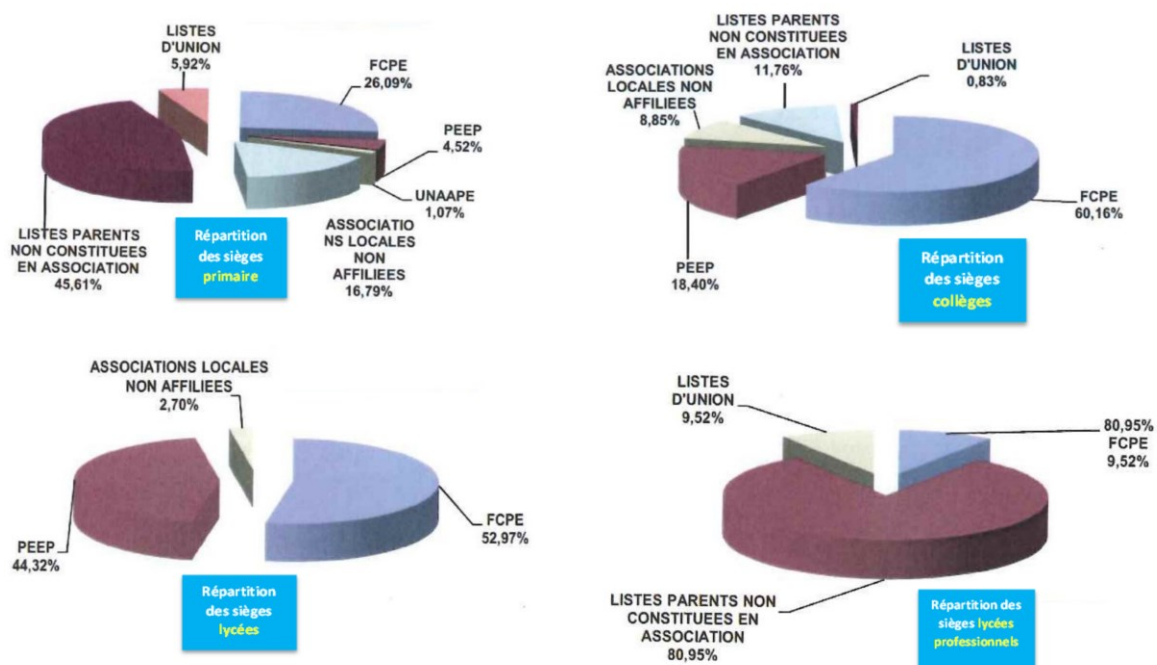
Malgré l'engagement sur le terrain des conseils locaux et des adhérents FCPE, le taux de participation est de moins de 31%. Le manque de communication et d'implication de l'institution autour de ces élections n'y est pas étranger, ce que nous ne manquons jamais de leur rappeler ! Cependant, la ville de Lyon avait cette année pris l'initiative d'informer les parents dans chaque école ; sans doute les résultats de la participation sont-ils moins mauvais grâce à cette initiative dont nous la remercions.

À l'issue des élections, nous avons obtenu :

1 748 sièges en conseils d'école

435 sièges en conseils d'administration des collèges et lycées (533 collèges et lycées ; 10 lycées pro).

La permanence téléphonique « élections » tenue par les administrateurs durant les quinze jours précédant le scrutin, et pendant les journées de vote, a contribué au bon déroulement des opérations.



## 2. Fonctionnement de la FCPE du Rhône

### A. À l'échelon départemental

Le Conseil d'Administration de la FCPE du Rhône compte actuellement 22 membres qui se réunissent en principe, tous les premiers lundis de chaque mois. Les administrateurs assurent des permanences téléphoniques hebdomadaires (les lundis et jeudis) et chacun a en charge un secteur géographique.

Nous répondons régulièrement à vos sollicitations pour participer à vos réunions et sommes disponibles pour vous rencontrer dans nos locaux. Des démissions et des congés pour convenance personnelle ou maladie nous ont privés de quelques administrateurs. Malgré ces absences, le reste de l'équipe assure toutes les tâches.

L'élection du bureau pour l'année 2016-2017 a eu lieu lors du Conseil d'Administration du 2 mai 2016. En sont membres :

**Véronique Le Coarer** : Présidente  
**Hélène Vogt** : Vice-présidente Grand Lyon-Métropole  
**François Gauthier** : Vice-président Rhône  
**Pierre Brochier** : Secrétaire général  
**Anne Magnin-Baghe** : Secrétaire générale adjointe  
**Blandine Zaragoza** : Trésorière  
**Hervé Cassagne** : Trésorier Adjoint  
**Michel Bringuier**

Le bureau se réunit tous les quinze jours pour régler les affaires courantes. Il répond, notamment, aux nombreux courriels des adhérents. Il arrive qu'il se réunisse exceptionnellement en cas de besoin pour traiter d'une actualité urgente. Sinon, l'équipe se connaît suffisamment pour travailler à distance ; pour faciliter ces échanges, nous avons décidé d'investir dans un système de gestion des réunions téléphoniques. Le bureau veille au bon fonctionnement du CDPE, répond aux nombreux courriels et rencontre les conseils locaux qui en font la demande. Il est important aussi de souligner le temps accordé au conseil et à la médiation, par téléphone, auprès de nos adhérents et d'autres parents d'élèves qui nous font confiance, ce qui nous demande de la disponibilité d'esprit et de temps.

La fédération se vit également à l'échelon national, avec une participation active du Rhône aux journées des présidents des conseils départementaux, au congrès, aux formations et aux différentes journées thématiques organisées par la FCPE nationale. Il arrive également à quelques administrateurs de participer à d'autres manifestations pour y représenter la FCPE Nationale.

La réforme du collège, après avoir été largement au cœur des débats, se met en place avec plus ou moins de difficultés ; nous avons réalisé des enquêtes auxquelles de nombreux CLPE<sup>1</sup> ont répondu et nous les en remercions. Leurs réponses alimentent notre argumentation du dialogue que nous avons en quasi permanence avec les autorités et lors des débats dans les instances comme le CDEN<sup>2</sup> ou le CAEN<sup>3</sup>. Nous avons convenu avec M. COUTURAUD, Inspecteur d'Académie (IA), à l'image de notre soirée du 30 novembre sur la réforme du collège, de refaire un débat sur la mise en place de la réforme du collège, avant la fin de l'année scolaire. En principe, la Dotation Horaire Globale (DHG), si difficile à analyser par les parents, a été calculée pour faciliter la mise en place de la réforme du collège. Nos CLPE doivent être vigilants et vérifier que cette DHG est effectivement conforme aux besoins nécessaires dans chaque collège.

Nous avons récemment initié une enquête sur les rythmes scolaires et vous avez pu lire les résultats dans nos pages spéciales de « La Revue des Parents ».

Les problèmes rencontrés dans les transports scolaires restent un point compliqué à gérer pour le nouveau Rhône et la Métropole de Lyon et son opérateur le SYTRAL<sup>4</sup> ; nous restons vigilants et grâce aux interpellations de nos CLPE, nous pouvons soit intervenir auprès des élus et du SYTRAL, soit les accompagner dans leurs démarches.

<sup>1</sup> Conseil Local des Parents d'Elèves (FCPE)

<sup>2</sup> Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

<sup>3</sup> Conseil Académique de l'Éducation Nationale

<sup>4</sup> SYndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise

Nous avons le 2 février 2017, été invités par la Métropole en la personne d'un élu, M. Éric DESBOS, accompagné de Mme Marie-Lise AUDIBERT-ALBANO. Trois administrateurs ont participé (Véronique LE COARER, Hélène VOGT, Pierre BROCHIER) afin d'écouter les décisions de passage de certains restaurants scolaires de collèges en Délégation de Service Public (DSP). *Voir page 15.*

Le secrétariat est assuré par 2 salariées : Patricia CUGNIÈRE (à temps plein) et Christine DE PONTE (à temps partiel). Une commission des personnels vient d'être constituée avec quelques administrateurs compétents en matière de gestion des personnels.

Pour couvrir la totalité des établissements scolaires du département, la distribution des bulletins d'adhésions en partenariat avec la MAE<sup>5</sup> a été reconduite cette année ; des décisions ont été prises pour mieux identifier les colis de bulletins. Nous avons également demandé à l'IA de faire en sorte que les secrétariats des établissements « n'oublent » pas ce matériel dans un placard.

Nous avons également assuré vos travaux de reprographie notamment au moment des élections.

Nos locaux ont été l'objet d'un vol avec effraction, nous obligeant à des travaux de réparation et de mise en sécurité.

## **B. À l'échelon régional**

Instance non statutaire de la FCPE, le comité régional de la région Rhône-Alpes comportait des membres des 8 départements (2 titulaires et 2 suppléants). Il s'est réuni deux fois en 2016 et les représentants du Rhône ont toujours été présents. Ces rencontres permettent d'échanger sur les actualités des départements et plus spécialement de celles des lycées ; cette année a vu la naissance de la nouvelle « grande Région « AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ». Lors de la première réunion, nous avons essayé de rédiger les statuts de cette nouvelle Région (douze départements) ; malheureusement, certains départements ont eu des difficultés à entrer dans une nouvelle configuration et si quelques membres restent en contact et ont participé à notre dernière rencontre avec la nouvelle Région (*voir page 11 le chapitre « Comité Régional »*), il n'a pas été possible de finaliser les règles de coopération de cette nouvelle configuration. Il faut prendre en compte des disparités et des distances géographiques assez compliquées. Les membres du comité nomment les représentants FCPE auprès des rectorats et de la Région et le représentant au CESER (Conseil Économique Social et Environnemental Régional). Laurent ESSERTAIZE (CDPE 42) est notre représentant depuis 2015 et notre dernier comité de décembre lui a renouvelé notre confiance. Le bureau actuel est composé de la façon suivante : Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ (CDPE 01) présidente ; Marc BITZBERGER (CDPE 38) trésorier ; Pierre BROCHIER (CDPE 69) secrétaire.

Nous avons aussi participé à de nombreuses réunions à la Région et au Rectorat (CAEN, Commissions académiques des langues vivantes, Conseil académique de l'UNSS...).

Nous avons eu l'occasion de formuler des réserves sur le nouveau mode de calcul des dotations des lycées que ce soit pour le fonctionnement, l'investissement ou l'EPS. Nous attendons la fin de l'exercice financier pour analyser les effets de ces nouvelles dispositions pour formuler des critiques.

La région a vu sa compétence « transports » agrandie aux transports des élèves. Mais le transfert ne sera effectif qu'à la rentrée prochaine.

## **C. À l'échelon national**

Les administrateurs participent aux journées thématiques et aux formations organisées par la FCPE Nationale.

Participation à la journée de travail sur le statut parent organisée par le ministère de l'Éducation Nationale.

Participation à la réalisation des vidéos sur le harcèlement avec Tralalere<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Mutuelle Accidents Elèves

<sup>6</sup> Créateurs de contenus numériques éducatifs : <http://www.tralalere.com/>

Notre présidente participe très activement aux journées des présidents. Stéphane CROZE l'a accompagnée lors de celle dédiée au questionnement des candidats à la présidentielle.

Une délégation de six personnes s'est rendue au congrès de Marseille ; ce temps de la vie de la FCPE est très important, il permet à chacun de pouvoir s'exprimer devant le reste des CDPE, de rencontrer les administrateurs et administratrices départementaux et nationaux : c'est un acte militant, riche enthousiasmant, qui permet d'échanger sur des problématiques semblables et qui montre la vitalité de la FCPE.

### 3. Communication

- **Encart pages spéciales du Rhône de « la revue des parents »** : Jacqueline LÉDÉE en tant qu'administratrice départementale, fut en charge des pages spéciales du Rhône jusqu'en septembre 2013. Actuellement, elle poursuit sa mission en qualité de prestataire d'un service que les administrateurs avaient des difficultés à faire vivre régulièrement. Ses compétences de communicatrice et sa connaissance politique de notre fédération nationale et départementale nous ont convaincus, et le choix de lui confier le souci et la réalisation de l'encart de huit pages a donné un nouvel élan à cet outil.

Un grand merci à Jacqueline ainsi promue journaliste d'investigation de notre CDPE.

- **Site Internet** : 164 615 visites ces douze derniers mois (en moyenne 451 visites par jour) : chiffres en légère augmentation par rapport à l'an dernier. N'hésitez pas à nous faire connaître vos initiatives (conférences, projets, etc.) ; nous ne manquerons pas de relayer vos informations.
- **Messagerie Internet** : pour des raisons financières, nous avons transféré notre messagerie vers un nouvel hébergeur. Félicitations aux administrateurs Stéphane, Olivier, Fabrice et à notre secrétaire Patricia pour leur travail et leur investissement. Il subsiste sans doute encore quelques dysfonctionnements qui doivent être signalés.
- **Les réseaux sociaux** : quelle que soit notre approche personnelle face à ces nouveaux moyens de communication, ils existent et sont très utilisés, parfois à plus ou moins bon escient ; il nous apparaît comme indispensable et nécessaire que notre CDPE soit présent. Nous remercions notre secrétaire Patricia d'avoir suivi une formation à Paris pour développer ce nouveau mode de communication.
- **Kakémonos** : Succès de ce support de communication, notamment lors des opérations portes ouvertes dans les établissements. 4 exemplaires sont à disposition, en prêt, dans nos locaux. Il est nécessaire de les réparer. Nous essayons d'avoir quelques exemplaires en vente.

### 4. Relations avec la presse et les médias

La FCPE du Rhône et de la Métropole a été présente dans les médias, que ce soit dans des interviews radio et télé ou dans la presse écrite lyonnaise. Nous avons également publié plusieurs communiqués de presse :

- **communiqué Victor Grignard - 10 juin 2016**

La FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon soutient la grève au collège Victor Grignard le 14 juin décidée au vu de la baisse des moyens malgré une augmentation des effectifs.

 **communiqué école privée Villeurbanne - 14 juin 2016**

Déclaration de la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon, en réponse à l'article du Progrès « inscription dans le privé » du 13 juin 2016 dans lequel une directrice d'école privée remet en cause la qualité du service public de l'éducation.

 **communiqué suite attentat - 27 juillet 2016**

Suite à l'attentat qui a frappé la ville de Saint Etienne de Rouvray, la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon exprime son soutien à toutes les victimes.

 **communiqué Un toit pour droit - 14 novembre 2016**

Pendant la semaine anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, la FCPE du Rhône et de la Métropole, apporte son soutien aux collectifs et aux parents d'élèves qui se mobilisent autour des familles à la rue et dont les enfants sont scolarisés.

## 5. Commissions internes et externes – groupes de travail

Pour faire vivre et avancer notre fédération, la rencontre avec nos conseils locaux est essentielle. En dehors des commissions thématiques, nous avons deux rendez-vous annuels importants : le congrès départemental et la réunion de rentrée des présidents de conseils locaux. Cette année, elle s'est tenue le 25 septembre 2016. Nous avons fait le choix de l'organiser un vendredi soir et à une date plus éloignée de la rentrée scolaire que d'ordinaire, ce qui a été apprécié. Le premier degré était largement représenté, actualité des rythmes scolaires oblige...

### A. COMMISSIONS INTERNES

Le Conseil Départemental des Parents d'Élèves est un regroupement collectif et nous avons besoin d'échanges avec les conseils locaux pour pouvoir nourrir notre réflexion et assurer notre rôle de représentation auprès des instances de l'Éducation Nationale et des collectivités territoriales. Tout au long de l'année, nous mettons en place des commissions et groupes de travail thématiques. Ces échanges sont indispensables au bon fonctionnement et au dynamisme de notre CDPE. Les commissions primaire et secondaire sont des temps forts et essentiels pour partager sur l'actualité dans vos établissements, mettre en place des actions communes et construire notre réflexion, mais aussi pour que nous puissions recueillir vos avis et porter votre parole auprès des instances.

Malheureusement, cette année, nous n'avons pas réussi à les faire vivre et à réunir les représentants de nos conseils locaux. Ce pourrait être un des objectifs de notre prochain CDPE et pour l'atteindre, je demande aux administrateurs qui constitueront notre prochain conseil départemental de se mobiliser dès que possible.

#### Commission primaire :

La commission primaire invite trois fois par an tous les conseils locaux de maternelle et élémentaire, à raison de deux membres par conseil.

#### Commission secondaire :

La commission secondaire se réunit trois fois dans l'année autour des sujets liés aux établissements du second degré dans notre département.

La Bourse Aux Livres (BAL), est une activité qui demande beaucoup d'efforts et certains conseils locaux s'épuisent ; par ailleurs des dispositions de légalité vont devoir être respectées et nécessiteront des changements de certains points des statuts de notre CDPE et des CLPE organisant des BAL.



Maintenant que nous avons la certitude que la carte « M'RA » ne changera pas à cette rentrée 2017, qu'elle sera renouvelée à la rentrée 2018 avec un « panier » qui reste à définir (ajout probable de la bourse aux premiers équipements dans les lycées professionnels), et à financer au budget de la prochaine année civile, nous pouvons commencer à préparer la campagne pour la prochaine rentrée.

Nous devons rappeler que la position de la FCPE reste inchangée et que nous revendiquons toujours la gratuité des livres au lycée.

#### Commission numérique :

Au-delà des déclarations politiques pas toujours suivies d'effets budgétaires, les outils numériques deviennent une réalité quotidienne ; et malheureusement, ils restent problématiques pour les adultes, parents, enseignants, que ce soit au niveau technique ou au niveau pédagogique (règles d'usages, outil d'apprentissage, etc.). Malheureusement, notre responsable Hervé CASSAGNE, l'un des initiateurs et animateur du groupe, a dû arrêter ses activités pour cause de santé. Le groupe a fait de nouvelles recrues compétentes en matières numériques ; il est aujourd'hui composé de 18 membres.

Trois axes structurent notre réflexion :

1. *Situation du numérique dans le Rhône* (équipements et pratiques dans l'établissement) : nous avons été contactés par la Délégation Académique au Numérique Éducatif (DANE), pour donner notre avis sur la volonté du département du Rhône de mettre des tablettes numériques à disposition des collégiens. Nous avons immédiatement proposé un questionnaire en ligne à nos adhérents et conseils locaux des collèges. Nous avons su depuis que cette intention était aussi à l'étude au sein des élus de la Métropole.

2. *Enjeux du numérique à l'école* (thématique plus « politique ») : Hervé CASSAGNE, voici un an nous proposait de rencontrer « Fréquences Écoles », pour être partenaires dans un projet européen cofinancé par ERASMUS+ ; le projet Tandem a depuis été validé, et grâce à Nathalie, Pierre, Stéphane et notre tandem avec fréquence écoles, il a pu démarrer en liaison étroite avec l'Éducation Nationale.

3. *Outils numériques pour les conseils locaux* : le projet de permettre aux administrateurs gênés par la distance, par des impératifs de travail ou familiaux est sur le point de se concrétiser avec la mise en place décidée et budgétisée d'un outil de gestion des conférences téléphoniques à distance.

#### Une commission "élèves à besoins éducatifs particuliers"

Dans le cadre du principe défendu par la FCPE concernant : "*l'exercice et le respect du droit d'insertion scolaire pour les Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers*"<sup>7</sup> (EBEP), le Conseil d'Administration (CA) de la FCPE du Rhône a mis en place à la rentrée 2013 une commission spécifique, animée au départ par quatre administrateurs.

Les objectifs :

- ◆ **accueillir les demandes des parents d'élèves** qui rencontrent à l'école des difficultés en relation avec la spécificité de leur enfant ;

---

<sup>7</sup> La notion de "scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques" est récente. Elle recouvre une population d'élèves très diversifiée : handicaps physiques, sensoriels, mentaux ; grandes difficultés d'apprentissage ou d'adaptation ; enfants intellectuellement précoces ; enfants malades ; enfants en situation familiale ou sociale difficile ; mineurs en milieu carcéral ; élèves nouvellement arrivés en France ; enfants du voyage... Les prises en charge par l'institution scolaire sont elles-mêmes diverses et évolutives.

- ◆ **accompagner les familles** ayant des enfants en difficulté vers les bons interlocuteurs et/ou les bonnes sources d'information (nous n'avons pas le Savoir, mais nous pouvons savoir où il se trouve) ;
- ◆ **orienter les parents** dans leurs démarches vers les organismes administratifs et associatifs compétents ;
- ◆ **être un acteur fort** en faveur de la prise en compte des situations des élèves au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDMPH), des commissions EBEP de l'Inspection Académique, du CA de la Courte Échelle...

La FCPE ayant pour mission de traiter les questions touchant à la scolarisation de tous les élèves, ce groupe n'a pas pour vocation à se substituer aux associations et aux organismes spécifiques.

Cette commission se réunit régulièrement depuis janvier 2014, pour travailler sur ces objectifs. Ces rencontres permettent également de partager et de recueillir les expériences de chacun.

Pour 2017, nous souhaitons poursuivre ce qui a été engagé, améliorer l'organisation et son fonctionnement et surtout donner une plus grande visibilité à notre réflexion auprès des conseils locaux.

#### Commission laïcité :

Mise en place en fin d'année 2014, et amenée à s'ouvrir ultérieurement aux conseils locaux pour étayer notre réflexion sur cette valeur essentielle de notre société et garante du « vivre ensemble », elle n'a pas eu le temps de se remettre en route après les événements du Bataclan qui nous avaient malheureusement contraints d'annuler la journée avec Henri PENA-RUIZ. À notre grand regret, la commission reste peu active et nous serions très contents que de nouveaux administrateurs la remettent en activité.

#### Coordination lyonnaise :

Pour permettre une plus grande proximité sur le terrain et conserver à la commission primaire son caractère départemental, le conseil d'administration a décidé de relancer la coordination lyonnaise. Réunissant, pour l'instant, les conseils locaux des écoles de Lyon, la première rencontre a eu lieu le lundi 9 mars 2015, à l'école Gilbert Dru.

Comme l'année précédente, la Coordination Lyonnaise a proposé une deuxième édition de son questionnaire aux parents, au sujet des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons eu plus de 1600 retours. Nous en avons fait une synthèse parue au mois de juin 2016. En parallèle, le Comité de Suivi de la Réforme des Rythmes Scolaires de la Ville de Lyon auquel nous participons, a lui aussi commandé une étude, auprès des enfants, des parents et de certains professionnels. Nos résultats étant proches sur plusieurs points, bien que certaines interprétations diffèrent, nous avons été invités à présenter conjointement avec la Ville de Lyon nos enquêtes et résultats à la presse.

Pour la ville de Lyon, nous sommes également présents dans les commissions « menus » ou dérogations, et au Comité de la Caisse des Écoles.

#### Les réflexions se mènent aussi avec nos partenaires :

- 🌐 Depuis décembre 2014, Blandine ZARAGOZA et Cécile BOURREL participaient au groupe de travail initié par le Groupement Français d'Éducation Nouvelle (GFEN) sur le thème « À quoi sert l'école ? » ; nous n'avons pas participé cette année aux travaux. La réflexion a été repoussée, et nous avons eu des difficultés à continuer ; si des administrateurs nouveaux souhaitent s'investir, il y a un chantier pour une réflexion jusqu'ici surtout tournée vers les jeunes professeurs des écoles.
- 🌐 L'AROÉVEN, (Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) association d'éducation populaire, nous pourrions initier des projets communs.

- La FCPE nationale a signé un partenariat avec l'**Institut Français de l'Éducation** (IFÉ) pour la collecte d'informations sur la mise en place des PEDT<sup>8</sup>. Dans le cadre de ce partenariat les membres de la FCPE ont accès à des formations. Le CDPE a participé et est intervenu dans les journées organisées par l'IFE et l'observatoire POLOC<sup>9</sup>.

- **Comité régional :**

Jusqu'à l'an dernier, il permettait de réunir les huit départements de la région Rhône-Alpes. Il coordonne les représentants des CAEN (Académies de Lyon et de Grenoble), il organise les réunions avec la région et représente la FCPE dans plusieurs commissions régionales : restauration, carte M'RA!, conseil consultatif des délégations de services publics... et surtout un de ces membres représente la FCPE au sein du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER), assemblée consultative représentant les "forces vives" de la région.

Aujourd'hui, le comité régional doit se réorganiser dans le cadre de la nouvelle grande région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (que nous appellerons « AURA »), et qui comporte donc douze départements.

À deux reprises nous avons rencontré la région AURA :

- ◆ **Le 2 décembre 2016**, avec l'équipe du Rhône en charge des Bourses aux livres (BAL).

Les techniciens qui nous avaient alors reçus étaient dans une situation compliquée face à la redéfinition des postes et des responsabilités qui allaient leur être proposée. Cependant, ils nous avaient assurés d'une reconduction de la carte M'RA! avec un panier de contenus identique pour l'année scolaire 2017-2018 ; et la poursuite de la gratuité des livres pour les lycées dans les départements de l'ex-région Auvergne. À signaler : un changement d'opérateur donc de terminal.

Nous avons proposé que la Région AURA s'aligne sur l'ex-Auvergne en matière de gratuité des livres ; notre argumentation avait été entendue par les techniciens qui devaient la transmettre aux élus.

- ◆ **Le 7 février 2017**, avec les représentants des trois Académies ; (Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ, présidente, FCPE de l'Ain, Marc BITZBERGER, trésorier, FCPE de l'Isère, Aurélien DEMANGEAT, FCPE du Puy de Dôme, Pierre BROCHIER secrétaire, FCPE du Rhône).

Un des techniciens présent le 2 décembre, M. Yohan PIGNON accompagnait Mme BERTHOUX vice-présidente, ainsi que MM. TEULIER directeur du service des lycées, et BAILBE, directeur général du service éducation-culture-sports, et Mme CITHAREL.

Il nous a été confirmé les décisions de ne rien changer sauf l'opérateur et les terminaux de la carte pour l'année 2017-2018. Par contre, à la rentrée 2018-2019, la nouvelle carte sera mise en route pour toute la grande région AURA, l'ex Auvergne perdant ses avantages de gratuité. La possibilité de rajouter la bourse aux premiers équipements est étudiée. Les décisions devraient être prises lors de l'élaboration du budget, fin 2017.

Pour les budgets des lycées, et en réponse à notre question relative à la réduction de 6% : il s'agit « d'une erreur de communication de la part des agents comptables qui auront sans doute mal compris l'assouplissement donné ainsi aux établissements pour pouvoir investir rapidement de petites sommes, sans être obligés de passer par les appels d'offres

<sup>8</sup> **Projet Éducatif Territorial**

<sup>9</sup> Le laboratoire est structuré en 4 pôles de spécialité : Action publique, Politisation et participation, Pensée politique et sciences sociales, Économie : histoire, institutions, société et 3 chantiers transversaux : PoliFormES (Politiques de la formation, de l'éducation et du savoir), Genre et politique, Humanités numériques : <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique413>

régionaux ». Il va sans dire que les établissements ayant de gros fonds de réserve (certains jusqu'à 600 jours) doivent utiliser cet argent public immobilisé alors qu'il aurait dû être utilisé pour le bien commun. Par contre les lycées n'ayant pas la capacité à utiliser leur fonds de réserve trop faible, un fonds d'aide est mis en place pour répondre à leurs demandes.

Il a été décidé de se rencontrer au moins trois fois par an et la prochaine rencontre aura lieu le mardi 16 mai à 17h00 à l'Hôtel de région.

### **Le groupe de réflexion numérique**

Le groupe de 18 membres dont sept administrateurs, ne fonctionne pas comme nous le souhaitons, d'autant que nous sommes bien mobilisés pour le démarrage de « Tandem », projet européen ERASMUS+ qui se met en place. Nous avons essayé de transmettre une invitation afin de redynamiser le groupe, mais il semble que celle-ci ne soit jamais parvenue. Je rappelle que tous les adhérents FCPE y sont les bienvenus.

Pour proposer une réponse à la question de la DANE sur l'introduction envisagée par le département de tablettes numériques dans les collèges, nous avons rapidement questionné nos CLPE collèges. Vous avez eu le retour de ce questionnaire dans un précédent encart « Rhône » de la revue des parents : vous y faites preuve d'une grande prudence pour la santé de vos enfants, d'un regard citoyen sur les dépenses publiques et souhaitez une vraie concertation entre les membres de la communauté éducative.

### **Le projet européen ERASMUS+ « Tandem »**

Ce projet, validé par l'Europe en fin d'année scolaire 2015-2016, vise à créer une synergie entre les enseignants et les parents autour d'une problématique commune, les médias numériques ; à l'origine, ce sont des partenaires belges et français, rejoints par les italiens. Les situations de chaque pays sont bien différentes : en Belgique, « Média Animation » rassemble les fonctions de communication, d'éducation aux médias et de publication et une association de parents d'élèves d'écoles catholiques ; en Italie, « Zaffiria » est un « consortium » pédagogique piloté par les élus (décentralisation régionale oblige) et les parents ; en France, « Fréquence École est un spécialiste de l'éducation aux médias partenaire de l'Éducation Nationale, organisateur d'événements autour du numérique avec une fédération de parents d'élèves reconnue par l'Éducation Nationale. Cette particularité française traduit bien la puissance de l'institution qu'il a fallu convaincre et qui in fine est devenu un 3ème partenaire incontournable. Aujourd'hui, trois administrateurs participent activement au niveau international (Nathalie BRICARD, Pierre BROCHIER et Stéphane CROZE).

### **Le groupe de suivi et de gestion du personnel**

Cette commission a commencé à se réunir régulièrement pour établir les règles de fonctionnement de la gestion du personnel, en appui des trésoriers et de la présidente, qui restent les responsables légaux de cette gestion.





### **Le tout nouveau groupe « Réseaux sociaux »**



Réuni pour la première fois le jeudi 23 février 2017, il se propose de gérer et animer notre présence sur les réseaux sociaux. Dans un premier temps une page Facebook est en essai.

## B. COMMISSIONS INSTITUTIONNELLES






La FCPE du Rhône assure une présence active et régulière dans toutes les instances et commissions dans lesquelles elle siège afin de porter la parole des parents.

À l'échelon académique :

-  **CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale)** : six représentants FCPE siègent à ce conseil, deux par département constituant l'Académie. Le CAEN s'est tenu deux fois cette année en présence de la Rectrice Mme Françoise MOULIN-CIVIL, de la vice-présidente de la Région Mme BERTHOUX, une instance académique où nous nous exprimons avec les départements de l'Ain et de la Loire à la fois côté éducation nationale et côté collectivités territoriales, la région.
-  **CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)** : au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), cette commission prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne handicapée, sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire et du plan de compensation proposé. Elle est notamment compétente pour se prononcer sur les mesures facilitant l'insertion scolaire. Juliette BERTIER et Christine PICHON représentent la FCPE dans cette commission qui se réunit une fois par semaine, le mercredi.
-  **Commission académique d'appel des conseils de discipline** : toute décision prise par le conseil de discipline d'un établissement peut être déférée devant la Rectrice. La commission a donc pour but d'étudier les dossiers d'appel et, après avoir entendu longuement la famille et le chef d'établissement, d'infirmier ou de confirmer la décision. Traitant de tous les cas d'appel de l'académie, elle se réunit quasiment tous les vendredis après-midi, à compter du mois de novembre. Véronique LE COARER et Anne MAGNIN-BAGHE nous représentent. Je profite de ce passage pour remercier Cécile qui a été énormément présente et très active dans la défense des élèves et l'accompagnement des parents dans des moments difficiles.
-  **CAACEP (Conseil Académique des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public)** : il donne son avis sur les demandes d'agrément formulées par les associations dont les activités s'exercent au niveau local, départemental ou académique, et sur les propositions de renouvellement et de retrait d'agrément.
 

Il s'est tenu le 27 janvier 2017. Véronique LE COARER nous a représentés.
-  **CANOPE** (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) : Lydie BOTTA-RAIMBEAUX est notre représentante et participe activement.
-  **Commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères** : cette commission est chargée de veiller à la diversité de l'offre de langues, à la cohérence et à la continuité des parcours de langues proposés, de diffuser une information aux établissements, aux élus, aux parents et aux élèves sur l'offre linguistique, d'actualiser cette offre en fonction des besoins identifiés et de vérifier l'adéquation de l'offre de langues avec les spécificités locales. Elle peut en outre être consultée par la rectrice et émettre des vœux sur toute question relative à l'enseignement des langues vivantes étrangères dans l'académie. Chaque année la commission établit un bilan de l'enseignement et peut faire des propositions d'aménagement de la carte académique des langues. Pierre BROCHIER y représente la FCPE. La dernière a eu lieu le 15 décembre 2016 et nous avons envoyé un questionnaire à nos CDPE. Le compte-rendu est téléchargeable ([http://www.lyon.snes.edu/spip/IMG/pdf/cr\\_calv.pdf](http://www.lyon.snes.edu/spip/IMG/pdf/cr_calv.pdf)) et nous avons répondu à toutes vos questions.

### À l'échelon départemental :

-  **CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale)** : Cette instance consultative qui traite des questions relatives aux écoles primaires et aux collèges compte quatre représentants FCPE. Le CDEN s'est réuni quatre fois depuis le congrès de 2016. Chaque fois, nous avons lu une déclaration pour énoncer nos propositions d'amélioration des conditions d'enseignement des élèves et nous avons relayé les problèmes signalés par nos conseils locaux. À noter que nos votes sont faits à titre consultatif, et que M. le préfet a enfin accepté que le CDEN se réunisse à une heure qui permette aux parents d'être présents.
-  **CDOEASD (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré)** : réunie trois fois par an, entre février et mai, la commission étudie autour d'une équipe pluridisciplinaire, les dossiers des élèves susceptibles d'être orientés vers les classes SEGPA ou EREA, quand ils sont confrontés à de la grande difficulté scolaire. Nous sommes représentés par Cécile BOURREL et Michel BRINGUIER qui participent également à la commission d'affectation fin juin. Nous étions malheureusement absents lors de la dernière réunion du 23 février dernier.
-  **Commissions d'appel primaire et secondaire** : elles sont le dernier recours contre une décision contraire aux vœux des parents. Grâce à votre participation, nous avons pu couvrir toutes les commissions d'appel dans le primaire et le secondaire. Nous vous en remercions.
-  **Commission d'affectation PRÉPA PRO** : elle a pour objectif d'affecter les élèves dont les dossiers ont été acceptés dans les établissements du Rhône concernés. Les Prépa-Pro (anciennement DP6) sont préférentiellement ouvertes en lycées professionnels. Véronique LE COARER a représenté la FCPE.
-  **UNSS** : nous participons activement aux deux échelons départemental et académique. Pierre BROCHIER qui suivait les deux niveaux est secondé depuis quelques mois par Monique FERRERON sur le niveau départemental. Actuellement nous participons à la réécriture du prochain projet d'objectifs. Une des problématiques concerne la dynamisation de la participation des parents en les impliquant davantage dans la vie des AS (Associations Sportives des établissements) pour d'autres raisons que le transport des compétiteurs.

## 6. Actions menées

### des parents pour les familles sans logement – Soutien au collectif Jamais Sans Toit

Dans le cadre du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la convention des droits de l'enfant et du début du plan grand froid, RESF<sup>10</sup> et le collectif « Jamais sans Toit » ont lancé une vaste campagne d'occupation dans neuf écoles lyonnaises (Vaulx-en-Velin, Lyon 1<sup>er</sup>, Lyon 3, Lyon7 et Lyon 8). Des habitants, des parents d'élèves et des enseignants se sont mobilisés pour alerter les autorités sur les conditions de vie et de logement précaires, indignes, que subissaient un grand nombre de familles. Depuis ce jour, la mobilisation n'a jamais faibli grâce à la pugnacité du collectif qui n'a cessé d'interpeller les autorités compétentes et d'alerter l'opinion publique afin que des solutions pérennes soient trouvées et que plus aucun enfant ne dorme dans la rue. Cette mobilisation et les occupations d'écoles se sont avérées payantes ; de nombreuses familles concernées ont obtenu une solution provisoire dans le cadre du « Plan grand froid »<sup>11</sup>.

Dans plusieurs écoles lyonnaises, l'année scolaire 2016-2017 a commencé avec un nombre toujours croissant d'enfants qui dorment à la rue. Dès le mois de septembre, la mobilisation s'est organisée. La FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon continue à soutenir le collectif

<sup>10</sup> Le Réseau Éducation Sans Frontières est un réseau composé de collectifs, de mouvements associatifs, de mouvements syndicaux, de soutiens politiques et de personnes issues de la société civile, militant contre l'éloignement d'enfants étrangers scolarisés en France, causé par l'éloignement de leurs parents étrangers en situation irrégulière.

<sup>11</sup> Plan grand froid : du 1er novembre au 2 avril, l'Etat et la Ville de Lyon renforcent leur capacité d'accueil de l'hébergement d'urgence.

« Jamais Sans Toit », et l'a accompagné à un rendez-vous en Préfecture ; nous avons rédigé un communiqué de presse à l'occasion de la journée des droits de l'enfant, et nous ne manquons pas de rappeler la situation dans nos déclarations liminaires du CDEN.

### Enquête sur les rythmes scolaires (Voir « l'enquête familles 2016 » revue des parents n°407)

En conclusion de cette enquête, cette année encore nous constatons que la fréquentation des différents temps périscolaires dépend en partie de la classe de l'enfant.

Les parents d'enfants de la maternelle font plus appel à des « baby-sitters » le mercredi et le vendredi après-midi que ceux d'enfants de l'élémentaire. Ces enfants-là vont également moins souvent à la cantine et fréquentent moins souvent la garderie. De même les CM2 font plus souvent une autre activité que les « VAM<sup>12</sup> » le vendredi en comparaison aux enfants des autres classes.

Une évidence : les activités et horaires des enfants ne devraient pas être les mêmes entre la petite section et le CM2. Pourtant, le rythme scolaire et périscolaire qui leur est imposé est identique.

### Transports scolaires

Nous sommes sollicités régulièrement par les conseils locaux à propos des difficultés de transports. Nous les traitons au cas par cas avec le SYTRAL. Il subsiste des dysfonctionnements dans certains secteurs (L'Arbresle, Givors, Tarare...).

### Métropole de Lyon

Cette rencontre, à l'initiative de la Métropole de Lyon avait pour but de nous présenter les décisions de Délégation de Service Public (DSP), pour de nouveaux collèges de l'agglomération.

Nous avons rappelé que pour nous, philosophiquement, la DSP qui consiste à confier le service public à une entreprise privée, comporte en elle-même une contradiction : l'entreprise a un objectif de rentabilité voire de profit, alors que le service public, comme son nom l'indique, est au service de la population et en particulier des plus pauvres.

Cependant, tout en comprenant qu'il y a une réalité qui s'impose dans certaines situations problématiques, nous espérons que ces situations n'ont pas été provoquées par des gestions « peu rigoureuses ».

Nous connaissons les exigences du cahier des charges soumis aux entreprises dans l'appel d'offres. Cependant, si rigoureux et précis soit-il dans ses exigences, il faut prévoir un contrôle des usagers et les parents ont toute leur place dans un dispositif de contrôle qualité (cf la situation de Rillieux-la-Pape). Ils doivent être associés plus étroitement, ainsi que les élèves en ce qui concerne les menus, par exemple au sein des conseils de vie collégienne et lycéenne.

Nous comprenons aussi que la gestion des personnels initialement de l'Éducation Nationale, soit problématique, d'autant que les principaux des collèges n'ont plus d'autorité sur ces agents.

De notre point de vue, deux dernières réserves sont à considérer :

- ◆ la capacité de l'entreprise à collaborer avec les enseignants sur des aspects pédagogiques, par exemple dans le programme de 5ème, avec des actions spécifiques : petits déjeuners, compréhension des éléments nutritionnels, etc.
- ◆ le placement de produits dans les menus et les livrets-jeux proposés aux élèves.

Face à une décision politique des élus nous ne pouvons que nous plier, étant entendu que certaines conditions sont respectées. Et nous insistons tout particulièrement pour que les parents

<sup>12</sup> Les « Vendredis Après-Midi »

soient associés aux mises en place, aux contrôles et écoutés comme pour l'élaboration des menus.

Nous avons exposé d'autres questions :

- ◆ l'école du Grand Large à Meyzieu et les problèmes posés par les transports et la restauration : Le problème va faire l'objet d'un examen approfondi ;
- ◆ les enfants sans toits : une réunion ce soir, mais quid de l'utilisation future des gymnases et du suivi des familles ? : refus systématique d'utilisation des logements de fonction, même en cas d'extrême urgence ; M. DESBOS se propose d'accueillir les familles en difficultés à l'hôtel et même chez lui. Il s'engage à ce qu'aucun élève ne dorme dehors surtout en période hivernale de grands froids ;
- ◆ les Transports ;
- ◆ les collèges Jean Renoir et de Quincieux : une réunion est en préparation pour traiter toutes les problématiques posées et le sous-dimensionnement de la restauration est à l'étude.

M. DESBOS aborde le « numérique » qui selon lui devrait permettre l'allègement des cartables. Nous lui avons rappelé le travail fait au sein du CDPE avec le projet Tandem (élémentaire), la réflexion du groupe numérique et l'enquête auprès des collègues.

Notre présidente, évoquant l'existence d'un tel projet dans les départements du Nord ou du Pas de Calais, suggère que la Métropole réfléchisse à un projet éducatif territorial d'envergure. M. DESBOS nous explique que le chantier est en préparation, avec une remise à plat de toutes les problématiques éducatives de la Métropole, qui jusqu'à présent n'ont pas été traitées de façon satisfaisante ; il y a déjà en perspective un contrat d'objectifs avec le Rectorat en lien avec les projets d'établissements.

Nous rappelons la volonté des parents d'être associés à cette réflexion.

### **Le nouveau département du Rhône**

Nous souhaitons retrouver la périodicité des rencontres avec les représentants du département du Rhône pour poursuivre notre collaboration.

### **Une formation originale sur la place des parents à l'école**

La commune de Vaulx-en-Velin compte plus de 7000 élèves (19 écoles maternelles, 16 écoles élémentaires) mais curieusement, les parents ne sont fédérés que dans cinq écoles : trois à la FCPE, deux à la PEEP.

Les parents d'élèves élus sollicitaient constamment les élus municipaux pour savoir ce qu'est concrètement le rôle de parents au sein des écoles mais aussi le lien que font les parents avec la municipalité. La réponse fut de réunir la FCPE et la PEEP pour redéfinir les actions de l'une et de l'autre.

Yann BENHAYOUN est le chef de Projet pour le Projet Éducatif Global de Territoire. C'est lui qui a contacté un à un tous les parents élus, par téléphone. Une cinquantaine de parents ont répondu présents. Depuis la rentrée de septembre, un conseil consultatif de parents d'élèves élus se réunit régulièrement à la mairie, en particulier, pour participer à l'élaboration du PEDT. « Quand les parents ont demandé cette formation, nous nous sommes dits que ce n'était pas à nous de la faire et nous avons demandé à des parents qui sont aussi des parents d'élèves comme eux » explique-t-il.



Pendant plus de deux heures, des représentants de la FCPE et de la PEEP ont tenté de mettre à mal tous ces préjugés en expliquant le rôle des fédérations de parents d'élèves. Marie LUGNIER et Stéphane CROZE administrateurs de la FCPE n'ont pas hésité à consacrer un samedi matin, bénévolement, à cette formation. Ils ont parlé des droits mais aussi des devoirs des parents d'élèves élus au conseil d'école. Les questions ont été nombreuses : la présence




des ATSEM<sup>13</sup> au conseil d'école, le statut du parent d'élèves, la différence entre FCPE et PEEP, et plus pratiquement, l'assurance, les difficultés pour créer une association, d'ouvrir un compte en banque. Un succès à renouveler et reproduire dans d'autres villes.

Perspective pour la rentrée 2017<sup>14</sup> : Le seuil d'ouverture des classes de maternelle passe de 33 à 31 élèves pour les écoles en milieu ordinaire. Les écoles classées en DIF<sup>15</sup> sont alignées sur les effectifs de REP<sup>16</sup>.

## 7. Événements



-  Les 8 & 9 mars 2017, le département du Rhône et la Métropole de Lyon nous ont invité à accompagner les élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges dans leur voyage mémoire à Auschwitz et Birkenau. Des moments émouvants que nos collégiens n'oublieront pas et qu'ils transmettront nous l'espérons, à leurs camarades et aux générations futures ; un article paraîtra dans notre prochain encart de La Revue des Parents et sera mis en ligne sur notre site.
-  Restauration scolaire : tous les enfants peuvent maintenant être accueillis indépendamment de la situation des parents.

## 8. La FCPE est membre de nombreuses associations ou collectifs d'associations

-  **AROÉVEN (Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale)** : la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon est membre du conseil d'administration de l'Aroéven de Lyon ; Liliane BUIRET-BEAUMONT notre représentante participe régulièrement car nous partageons des valeurs communes de respect, de démocratie, de laïcité et de citoyenneté.

Agréée par plusieurs ministères et forte d'activités éducatives pour les élèves de 6 à 17 ans au sein des établissements scolaires ou dans ses propres centres de vacances, elle propose aussi, entre autres, des formations pour futurs délégués de classe, du conseil, de l'accompagnement et de la responsabilisation des élèves au sein des Foyers Socio-Éducatifs, des Maisons Des Lycéens, des stages BAFA. Elle travaille aussi en direction des parents d'élèves et des professionnels de l'éducation.

Leur dernier « succès » en terme de formation qui concerne également les élèves de l'enseignement élémentaire : *la médiation par les pairs* ; où les futurs médiateurs ont pour mission « de restaurer le dialogue entre les deux parties et d'aider les élèves en conflit à trouver une solution pour le résoudre, sans perdant ni gagnant ». À noter le succès reconnu par les membres de la communauté éducative, de cette médiation par les pairs, lorsqu'elle est mise en place.

-  **CDAFAL (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques)** : le CDPE du Rhône est partenaire et depuis peu adhérent du CDAFAL du Rhône. Nous partageons les mêmes valeurs fondamentales : défense de la laïcité, promotion de la démocratie participative, l'égalité homme-femme dans tous les domaines de la vie sociale, la liberté sexuelle respectueuse d'autrui, le mariage pour tous et la lutte contre l'homophobie, l'accès pour tous à l'éducation, à la santé, au logement sont les axes principaux des combats que le CDAFAL mène depuis des décennies. La FCPE continue à soutenir ce mouvement dans une période cruciale de sa réorganisation et dans un contexte socio-politique compliqué. Nous essayons de suivre les réunions régulièrement et aurons besoin de votre concours.
-  **JPA (Jeunesse au Plein Air)** : La FCPE est membre du conseil d'administration de la JPA, qui agit pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs

<sup>13</sup> Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles




<sup>14</sup> Les seuils d'ouverture à la rentrée 2017 : [http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/seuils\\_2017.pdf](http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/seuils_2017.pdf)



<sup>15</sup> Certaines écoles de Lyon sont classées DIFciles

<sup>16</sup> Réseau d'Éducation Prioritaire et Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé (REP+).

complémentaires à celui de l'école et à celui de la famille. Nous suivons les réunions et le lancement de sa 72ème campagne de solidarité le jeudi 15 février 2017 en présence d'une centaine d'enfants de l'école Gilbert-Dru. L'association la Jeunesse au plein air (JPA), intervient dans le champ de l'éducation populaire et de la complémentarité avec l'école publique. Le président de l'association Jeunesse au plein air, M. Tête, a rappelé que « 940 enfants au niveau départemental, et 5 651 au niveau national ont pu partir en vacances ou en classe de découverte avec l'aide de la JPA. »

Une classe de CM2, accompagnée par la directrice de l'école Dru, Mme MINET et M. LARGE, inspecteur de la circonscription, a été accueillie par l'inspecteur d'académie, M. KROSNICKI, qui a félicité les enfants pour leur débat ; nouveauté de cette année, les enfants ont pu participer à un forum citoyen et à un débat animé par Bernard NOLY, animateur des Francs et Franches Camarades<sup>17</sup>, sur le thème : la solidarité et le droit de jeunes à partir en vacances. Les intervenants ont été surpris par le niveau intéressant de réflexion de ces jeunes enfants. Ce débat, de bonne tenue et rassurant, mettait en avant les notions de solidarité, d'accueil de l'autre, de partage, rappelant ainsi d'une manière concrète et originale, toutes les valeurs de la JPA.

-  **Collectif du 21 octobre** : créé après la manifestation du 21 octobre 2010 où nous avons vu les forces de police retenir des heures durant des personnes sur la place Bellecour dont de nombreux lycéens. La FCPE fait partie des organisations qui ont porté plainte, le dossier est toujours en cours d'instruction.
-  **L'ADPEP (Association Départementale des Pupilles de l'École Publique)** est un de nos partenaires. La FCPE est représentée et participe assez régulièrement aux réunions des CA et aux AG. Cette association du secteur de l'Éducation Spécialisée gère un certain nombre d'établissements et de services à destination des enfants en difficulté sociale ou psychologique dont un des symptômes principaux se caractérise schématiquement soit par la déficience intellectuelle soit par une inadaptation au système scolaire. Cette association défend les valeurs de l'école publique et de la laïcité. Blandine ZARAGOZA nous y représente.
-  **Ville de Villeurbanne** :
 

Signature le 1<sup>er</sup> décembre 2016, d'une convention-cadre relative au développement des lieux d'accueil pour la mise en œuvre des mesures de responsabilisation afin éviter le décrochage scolaire et la déscolarisation, entre la municipalité de Villeurbanne, l'Inspection Académique et d'autres partenaires associatifs dont notre CDPE.
-  **Le CPAC (Conseil pour l'Avenir du Conservatoire de Lyon)** avait été fondé en 1997 par un groupe de parents d'élèves de la FCPE. Les liens et le partenariat qu'il entretient avec notre fédération, par l'intermédiaire d'un de ses administrateurs Roger CHAMP, et la relation constante avec nos conseils locaux des établissements associés au conservatoire, à savoir l'École Albert Camus, le collège Jean Moulin dans le 5ème, et la Cité scolaire Saint Exupéry dans le 4ème, se sont renforcés notamment à travers ses actions principales. Il s'agit d'une part de l'exigence de la gratuité des études artistiques pour les collégiens en horaire aménagés musique et danse, les CHAM/CHAD, et également pour l'octroi aux élèves en cycle préprofessionnel ou en perfectionnement d'un vrai statut d'étudiant. Le CPAC dénonce la suppression aux conservatoires des subventions du ministère de la Culture qui fragilise les formations et conduit parfois à la réduction des postes d'enseignants ou de certaines activités artistiques essentielles.
-  **CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole publique)**

<sup>17</sup> La Fédération nationale des Francs et Franches Camarades (Francas) est un mouvement d'éducation populaire créé en 1944 par des militants provenant des Éclaireuses éclaireurs de France, des Ceméa et des Auberges de Jeunesse.

Ce collectif est actuellement présidé au niveau national par les Francas et le secrétariat est assuré par la Ligue de l'enseignement. Au niveau local, le correspondant CAPÉ de Lyon est M. Pierre BENHALLA. Nous avons très récemment adhéré à ce collectif.

- **R.E.S.F (Réseau Éducation Sans Frontières) :** en 2004, RESF se créait sur la base d'un appel qui garde aujourd'hui une brûlante actualité. Il revendiquait le droit à l'éducation et le droit au séjour pour tous les jeunes et leurs familles, l'accès effectif à ce droit fondamental qu'est le droit d'asile. La FCPE est membre fondateur de ce collectif : dès que nous sommes alertés sur le cas d'une famille ou d'un jeune lycéen sans papiers en difficulté, nous relayons cette information auprès des conseils locaux et des syndicats enseignants. Dans la mesure du possible, nous soutenons les actions de terrain des conseils locaux et nous intervenons régulièrement auprès des autorités compétentes.

## 9. Services aux adhérents

Bien que notre Fédération milite auprès des politiques pour que la gratuité des livres et des fournitures scolaires, nous accompagnons les conseils locaux qui organisent des bourses aux livres ou des bourses aux fournitures.

### ● Bourse aux livres

Afin de permettre aux adhérents isolés et aux adhérents militants dont le conseil local FCPE ne propose pas ce service, la FCPE départementale organise dans ses locaux, une bourse aux livres. La seule particularité est que les bénéficiaires doivent revendre eux-mêmes leurs livres en fin d'année. Cette année 66 élèves étudiant de 9 lycées ont pu bénéficier de cette aide ; et nous devons remercier Aline BOUCHARDON, chargée de mission, qui assure la gestion de cette tâche avec l'aide précieuse de notre secrétaire-comptable Christine DE PONTE.

Cependant, compte-tenu de la modestie de cette aide, les prix payés restent supérieurs à l'aide de la carte M'RA, d'autant plus que la revente des livres après l'année scolaire ne permet pas aux parents de retrouver la différence qui leur restait à payer à l'achat. Mais pour ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir bénéficier d'une Bourse aux livres dans leur établissement, nous essaieront de poursuivre cette possibilité, bien qu'elle ne permette pas les mêmes avantages que celles organisées dans les établissements, bien qu'elle soit loin de notre revendication d'une gratuité complète de l'école, et qu'elle ne soit pas facile à organiser.

La position de la Région Auvergne-Rhône-Alpes reste toujours inchangée avec le refus de prendre en charge la gestion des manuels scolaires directement avec les lycées et maintient un crédit bloqué « livres scolaires » pour chaque élève par l'octroi d'une carte M'RA. Si nous déplorons cette « fausse gratuité » des livres scolaires, nous affirmons l'intérêt des autres avantages de cette carte M'RA qui permettent une ouverture culturelle, sportive, de découverte et surtout un « pass » contraception-prévention très complet. Il est fait pour les filles et les garçons avec une application pédagogique et ludique qui correspond bien aux jeunes.

La formation animée dorénavant par Patrick BELGHIT pour initier les futurs bénévoles qui utiliseront le logiciel BAL développé par la FCPE, est toujours très appréciée et vraiment utile. Une trentaine de lycées sur les 60 lycées publics de l'académie offrent une bourse aux livres FCPE dont la moitié d'entre eux utilise le logiciel. Nous remercions Xavier ROUILLY qui fait évoluer ce logiciel régulièrement en fonction des demandes et remarques des utilisateurs et assure aussi un très bon suivi et une aide technique si nécessaire.

Il faut souligner le travail remarquable et conséquent des bénévoles de ces conseils locaux investis dans les bourses aux livres pour permettre aux élèves d'avoir les bons livres au bon moment avec le budget imparti par la Région, pour l'aide aux familles en difficulté.

Liliane BUIRET-BEAUMONT, chargée de mission répond à vos questionnements éventuels et vous fait quelques rappels : la carte M'RA ne peut pas servir à l'achat de licence de livres numériques et de la

même façon les excédents financiers ne peuvent servir qu'à l'achat de fichiers et manuels scolaires. Nous la remercions pour son aide et ses conseils si précieux.

À la demande de Liliane, la FCPE du Rhône et de la Métropole a rencontré les techniciens de la Région AURA, la délégation était composée de Liliane BUIRET BEAUMONT, d'Aline BOUCHARDON et de Pierre BROCHIER ; Une rencontre de la coordination régionale Rhône-Alpes, accompagnée d'un représentant FCPE de l'Auvergne (Puy de Dôme) a eu lieu le 7 février dernier, avec la vice-présidente de la région accompagnée des nouveaux responsables des services.

Un « guide Bal » est aussi adressé aux conseils locaux pour les guider dans la mise en place de ce service.

### **Bourses aux fournitures**

Plusieurs collèges ont mis en place des bourses aux fournitures. Plusieurs raisons à cela :

- ◆ permettre aux parents d'intervenir lors de la constitution de la liste de fournitures par les enseignants de l'établissement en priorisant des matériels permettant une baisse du poids des cartables
- ◆ avoir des prix négociés donc plus avantageux pour les familles
- ◆ travailler avec des fournisseurs de proximité
- ◆ choisir des produits respectueux de l'environnement
- ◆ avoir une homogénéité des fournitures au-delà des produits de marques ou gadgets
- ◆ entrer en contact avec plus de parents.

Mais ce service est régi par des règles strictes et ne peut être accordé qu'aux seuls adhérents.

Cette année plusieurs BAL FCPE ont été confrontées à des difficultés avec d'autres associations de parents offrant le même service dans leur établissement mais se plaçant en concurrence.

Pour vous aider dans la mise en place d'une BAF, nous avons édité un guide. De plus la FCPE propose un logiciel gratuit, simple d'utilisation pour la gestion. Une formation est possible pour une prise en main rapide et aisée.

## 10. Formations

### **Les administrateurs forment les militants FCPE**

La FCPE du Rhône organise chaque année une vingtaine de formations différentes animées par les administrateurs et les administratrices. Elles sont gratuites et à destination des adhérents.

En 2016, il y a eu 17 formations différentes, dont certaines dédoublées et 5 délocalisées, 268 parents formés.

Cette année encore, nous avons à nouveau fait appel à un intervenant extérieur pour former nos adhérents au budget des EPLE<sup>18</sup> et à la DHG. Néanmoins, nous regrettons d'avoir été dans l'obligation d'annuler certaines formations faute de participants.

Une formation sur le thème de l'Évaluation des élèves est en préparation. De notre point de vue, l'évaluation conditionne la pédagogie et les stratégies d'apprentissage proposées ou induites. Aujourd'hui elle est encore très souvent sujette à interprétations ; génératrice d'une compétition malsaine, d'une sélection et d'une orientation par défaut, elle n'encourage pas à l'investissement personnel ni au travail collaboratif, base non seulement de fraternité, mais de créativité intelligente. Beaucoup de parents, incapables de comprendre l'évaluation, se réfèrent

<sup>18</sup> Établissements Publics Locaux d'Enseignement

à ce qu'ils ont vécu et connu. Le livret de compétences se met très (trop) lentement en place au collège et les parents n'ont pas assez d'éléments pour dialoguer avec les enseignants. Au lycée, on se focalise sur le baccalauréat (examen de fin d'études secondaires qui fait la somme des connaissances apprises) dès la seconde ; avec des stratégies plus ou moins « bachotantes », quelquefois tournées vers le supérieur, mais toujours trop souvent dévalorisantes des autres voies technologiques ou professionnelles. En tous cas, d'une manière générale, elle est trop souvent axée sur les acquis et ne donne que peu de renseignements sur les capacités à travailler et sur les compétences.

D'autres formations seront sans doute à organiser comme des résultantes du projet européen « Tandem ». Les outils numériques et les sources d'informations, les outils de travail collaboratif à distance sont au cœur de ce projet. Les premières rencontres entre parents et enseignants, montrent que les adultes, si l'on excepte quelques-uns, ont d'abord besoin de compétences techniques pour pouvoir aborder efficacement et sagement ces nouvelles pratiques de communications instantanées, que ce soit dans la classe ou à la maison.

- ◆ Procédure affectation Post-bac
- ◆ DHG - Dotation Horaire Globale
- ◆ Orientation en collège et PAM-Affelnet
- ◆ Scolarisation des élèves handicapés
- ◆ BAL initiation et perfectionnement logiciel
- ◆ Commissions d'appel
- ◆ Communication
- ◆ Préparation de la rentrée
- ◆ Création et animation d'un conseil local FCPE
- ◆ Élections au CE-CA
- ◆ Le rôle du trésorier
- ◆ Être acteur au conseil d'école
- ◆ Être acteur au CA
- ◆ Être acteur au conseil de classe
- ◆ Être acteur dans les établissements. du 2nd degré
- ◆ Budget et bilan financier d'un EPLE
- ◆ Mesures disciplinaires-Conseil de discipline

## EN CONCLUSION

Vous nous avez désignés comme vos représentants au niveau départemental et nous devons vous rendre compte de nos actions, de nos difficultés. Mais au-delà de la liste des formations et de l'énumération des réunions, les activités de la fédération du Rhône et de la Métropole nous permettent l'observation attentive des évolutions de l'école et de la société, transformations auxquelles nous participons en tant que parents d'élèves, et individuellement dans nos familles, comme citoyenne et citoyen, dans le souci d'une meilleure efficacité et d'un meilleur usage des deniers publics.

Bien que notre nombre d'adhérents soit stable, voire en légère augmentation, nous regrettons la fermeture de douze conseils locaux au niveau primaire, en partie compensée par l'ouverture de deux. Plus que jamais, dans un contexte politique où l'école publique n'est pas toujours le souci principal de nos élus, nous avons besoin que les parents d'élèves se fédèrent pour être mieux organisés, afin de créer des coordinations locales rassembleuses et efficaces tant dans la concertation que dans l'action. Trop souvent nous sommes sollicités pour défendre l'école publique. Nous devons être davantage force de proposition pour une école plus innovante et partenaire actif des projets initiés par des enseignants et leurs élèves.

Nous comptons sur les nouveaux administrateurs et administratrices pour renforcer l'équipe et s'investir sur des chantiers ouverts comme le numérique, la formation, la communication et la gestion de notre personnel ; nous l'espérons sur de futurs chantiers comme le projet éducatif territorial de la Métropole ou l'évaluation des élèves.

Agissons dans l'établissement de nos enfants avec bienveillance, partageons nos connaissances et nos compétences dans les formations, informons nous mutuellement, construisons l'avenir et la réussite de nos enfants.

**Réaffirmons notre attachement à une école publique gratuite, laïque et républicaine !**